

En ce qui a trait au bill concernant le transport des marchandises dangereuses, nous sommes prêts à procéder à la deuxième lecture du projet de loi après un très court débat, et nous ferons de même dans le cas du projet de loi concernant la Banque fédérale de développement.

Je crois avoir signalé également au président du Conseil privé que nous sommes prêts à procéder à la deuxième lecture du projet de loi sur l'accès à l'information, et je ne m'attends pas à un très long débat sur cette question. Des députés de ce côté-ci y participeront sans doute, mais quelques-uns seulement. Cela devrait calmer les inquiétudes du président du Conseil privé.

● (1520)

Je lui dirais qu'il me paraît assez difficile d'étudier comme il faut le budget principal qui nous sera renvoyé par le comité le 7 décembre si nous devons terminer le débat sur l'exposé budgétaire et l'étude du budget principal avant le 21 décembre. Cela me paraît assez difficile. Peut-être pourrait-il réfléchir à la question.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que le leader du gouvernement à la Chambre se propose d'appeler le bill C-6 à 8 heures pour l'étape du rapport et celle de la troisième lecture. Je pense que nous pourrions en terminer ce soir avec cette mesure sur l'allocation au conjoint. J'ai pris note de ses commentaires au sujet des autres mesures à l'étude. En ce qui concerne le bill sur le transport des marchandises dangereuses, nous ferons en sorte de le renvoyer au comité, car c'est là qu'il pourra être étudié en détail.

Pour ce qui est du projet de loi sur la liberté de l'information, comme je l'ai déjà dit, nous pensons devoir consacrer deux jours à ce débat, certainement pas plus. Quant à la formation des quatre comités dont nous avons parlé, nous croyons qu'une journée suffira pour les former tous les quatre.

Nous sommes prêts à discuter de la durée des autres débats. Néanmoins, tout comme le leader du gouvernement à la Chambre, il me paraît difficile de terminer le débat sur l'exposé budgétaire, l'étude du budget et toutes ces autres questions avec le 21 décembre. Cela le rend si soucieux que je ne m'étonne pas qu'il ait donné à mon ami de Cape Breton Highlands-Canso le titre de leader du gouvernement à la Chambre. Il ne savait plus trop alors comment m'appeler. C'est sans doute parce qu'il se rend compte des difficultés qu'éprouve le gouvernement. Néanmoins, nous sommes prêts à collaborer, mais cela ne veut pas dire que nous nous taisons si nous jugeons utile de débattre de certaines questions.

Je suis content que le leader du gouvernement à la Chambre ait annoncé aujourd'hui que le bill concernant les anciens combattants était actuellement devant le cabinet et que nous le recevions bientôt. J'espère que ce n'était pas seulement pour m'empêcher de poser la question pour la septième semaine d'affilée. Il y a quelque temps, j'espérais que la Chambre pourrait étudier ce bill avant le jour du Souvenir. Tout ce que j'espère maintenant, c'est que nous pourrions non seulement le débattre à la Chambre, mais le lui faire adopter avant Noël.

Mon ami de Mission-Port Moody me demande de soulever un autre point. Au début de l'après-midi, j'ai soulevé une question de privilège sérieuse. Maintenant, je suis un peu moins sérieux. Nous avons remarqué que le leader du gouver-

nement à la Chambre a tendu le bras en direction du député de Cape Breton Highlands-Canso l'appelant l'honorable représentant. Puis a tendu le bras vers nous en disant «les autres députés de la Chambre». Il l'a fait, je suppose, parce qu'il savait que de ce côté-ci il y a à la fois des dames et des messieurs.

M. Corbin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre si, quand il déposera ses propositions de réforme des règlements sous la forme d'un livre demain, il a l'intention de prévoir un débat spécial de durée limitée en sus du temps que prévoit déjà le Règlement de la Chambre. J'aimerais lui faire remarquer que ce genre de discussion est habituellement limité à un très petit groupe, peut-être spécialisé, de députés de tous les partis de la Chambre. Toutefois, certains de nous siègent ici depuis des années et ont nombre de frustrations à exposer. Le leader du gouvernement à la Chambre envisagerait-il de prévoir un débat spécial de deux heures sur le livre avant qu'il soit renvoyé au comité.

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que le député ait soulevé cette question. Je suis bien disposé à étudier ce genre de suggestion. Il est important que nous ne soyons pas limités à un nombre d'heures déterminé.

Au sujet de la question importante signalée par le député au sujet des prévisions budgétaires et du problème que vient de soulever le leader de l'opposition à la Chambre et le leader du NPD à la Chambre, c'est-à-dire comment nous pouvons, dans le peu de temps qui nous reste, étudier adéquatement un programme législatif comprenant d'une part le budget principal et une mesure législative touchant les contribuables et leurs déclarations d'impôt et, de l'autre, un débat sur le budget, c'est pour cela que j'ai écourté la liste des mesures que nous devrions étudier d'ici Noël, de façon raisonnable, je pense. Maintenant que le député de Madawaska-Victoria a soulevé le point, j'espère que tous les députés s'interrogeront pour savoir s'il conviendrait que la Chambre siège des heures supplémentaires, sinon immédiatement, peut-être un peu plus tard, de façon à pouvoir étudier ces mesures et donner suite à la suggestion du député de Madawaska-Victoria. C'est une solution que nous pourrions envisager pour faire ce qu'a suggéré le député de Madawaska-Victoria.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire un commentaire sur la discussion en général au sujet de l'ordre des travaux de la Chambre. Je remercie encore une fois le leader du NPD à la Chambre d'avoir dit que son parti était prêt à aller de l'avant sur l'importante question qui est en suspens depuis l'ouverture de la Chambre, à savoir la création des quatre comités spéciaux. Je sais gré au leader du gouvernement à la Chambre d'avoir dit que cette question avait une grande priorité.

Le leader de l'opposition officielle à la Chambre n'a cependant pas mentionné la formation des comités spéciaux. J'espère qu'il n'a pas délibérément omis d'en parler parce que ceux d'entre nous qui feront partie de ces comités spéciaux devront respecter des délais impossibles, surtout dans le cas du comité spécial qui se penchera sur le problème des Canadiens invalides et handicapés.